

Fiche de poste

Enseignant coordonnateur de classe relais

(1^{er} ou 2nd degré)

Les dispositifs relais sont des structures pédagogiques fonctionnant dans le cadre d'un partenariat entre Education nationale, collectivité territoriale et ministère de la justice (P.J.J.). Ces dispositifs permettent un accueil temporaire adapté à des collégiens en risque de décrochage et ont pour but de favoriser la poursuite du parcours de l'élève dans son collège d'origine. Tout élève fréquentant un dispositif relais doit avoir bénéficié au préalable de toutes les mesures d'aide et de soutien prévues au collège et reste sous statut scolaire.

Le dispositif est rattaché au collège Mentel à Sélestat.

Sous la responsabilité du chef d'établissement, l'enseignant est chargé de l'organisation et du pilotage du dispositif qui tient compte des besoins propres à chaque élève, en relation étroite avec l'établissement d'origine.

Missions

- Participer aux commissions d'admission et au comité de pilotage du dispositif.
- Élaborer pour chaque jeune un projet pédagogique qui réponde à des objectifs de remédiation et de rescolarisation.
- Prendre en charge un enseignement adapté aux besoins de chaque élève, essentiellement en français et en mathématiques.
- Assurer le suivi de chaque jeune pendant et après son passage dans le dispositif, réaliser des bilans.
- Animer, coordonner et réguler les actions conduites au sein du dispositif.
- Inscire ces actions dans le cadre d'une collaboration avec :
 - la direction des services départementaux de l'Education nationale, les services médicaux et sociaux scolaires ;
 - le collège de rattachement du dispositif ;
 - les collectivités territoriales concernées ;
 - les chefs d'établissement concernés par l'admission des jeunes ;
 - les enseignants, les équipes de vie scolaire, le référent de chaque jeune ;
 - les institutions et associations partenaires ;
 - les familles.
- Réaliser un bilan annuel du fonctionnement du dispositif relais.

Qualités requises :

- Connaissance :
 - du système éducatif et du parcours des élèves dans le second degré en particulier ;
 - des programmes de collège, tout particulièrement en français et mathématiques du socle commun de connaissances, de compétences et de culture ;
 - des instructions relatives aux dispositifs relais ;
 - des institutions et structures partenaires impliquées dans le dispositif relais (notamment : protection judiciaire de la jeunesse, centres d'information et d'orientation, services sociaux et médicaux).
- Expérience de l'enseignement à un groupe hétérogène d'élèves de niveau collège en français et mathématiques.
- Capacité à intervenir, au besoin, dans d'autres champs disciplinaires de niveau collège.
- Capacité à concevoir et mettre en œuvre des projets pédagogiques et éducatifs individualisés.
- Capacité à organiser et superviser un travail d'équipe dans un cadre collaboratif.
- Rigueur, discrétion, qualités relationnelles.
- Capacités d'initiative.
- Maîtrise des TICE.

Une formation à la prise de poste sera proposée au candidat retenu.

Poste à pourvoir au 1^{er} septembre 2019